

**COMMUNE DE VERSAUGUES**  
**COMPTE RENDU N° 2014/04 DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2014**

**L'an deux mille quatorze, le VENDREDI 20 JUIN à VINGT HEURES TRENTE,**

Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis ACCARY, Maire.

**Date de Convocation** : 10 JUIN 2014

*Nombre de Conseillers en exercice : 11      Nombre de Présents : 11      Nombre de Votants : 11*

**Etaient présents** : Louis ACCARY, Maire, Patrick BERLAND, Colette RISSO, Adjoint, Christophe BORDE, Daniel BOURGEON, Betty CARLI, Martine CHATELLIER, Ludovic DAVID, Nathalie KRZEMINSK, Chantal MERLE et Stéphane MURE, Conseillers Municipaux.

**Secrétaire de séance** : Christophe BORDE

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures trente et procède à l'appel des présents.  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

**1°) – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE**

**APPROUVE** le compte-rendu de la précédente séance en date du 25 avril 2014, sans aucune observation particulière.

**2°) – ELECTIONS SENATORIALES DU 28 SEPTEMBRE 2014 – ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS**

**PREND ACTE** des résultats de l'élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014, à savoir

- M. Louis ACCARY, élu en tant que délégué au 1<sup>er</sup> tour de scrutin avec 11 voix
- M. Patrick BERLAND, élu en tant que 1<sup>er</sup> suppléant au 1<sup>er</sup> tour de scrutin avec 11 voix
- Mme Colette RISSO, élue en tant que 2<sup>nd</sup> suppléant au 1<sup>er</sup> tour de scrutin avec 11 voix
- Mme Betty CARLI, élue en tant que 3<sup>ème</sup> suppléant au 1<sup>er</sup> tour de scrutin avec 11 voix

Lesquels délégué et suppléants ont déclaré accepter leur mandat.

**3°) – SALLES POLYVALENTES DU BOURG – REFONTE DU REGLEMENT INTERIEUR D'UTILISATION**

Après avoir pris connaissance du nouveau règlement intérieur d'utilisation des salles modifié dans son intégralité et établi par Mme Colette RISSO, responsable des salles, afin d'assurer un meilleur fonctionnement des salles au service des utilisateurs,

**APPROUVE** suite à cette refonte le nouveau règlement intérieur d'utilisation à intervenir.

**4°) – SALLES POLYVALENTES DU BOURG – NOUVELLE CONVENTION-TYPE DE LOCATION**

Après avoir pris connaissance de la nouvelle convention-type de location rédigée par Mme Colette RISSO, afin de respecter la réglementation en vigueur en matière locative,

**APPROUVE et PREND ACTE** de la nouvelle convention-type de location à passer avec les futurs utilisateurs.

**MAINTIENT**, quel que soit le type de manifestation, le montant de la caution à 500 € pour la grande salle et 200 € pour la petite salle.

*Afin d'optimiser les locations des salles, Madame Colette RISSO propose de faire de la publicité sur des sites « internet » divers en lien avec les salles polyvalentes.*

**5°) - SALLES POLYVALENTES DU BOURG – TARIFS LOCATIONS AU 20/06/2014**

**RETIENT** les tarifs complémentaires ci-après mentionnés et relatifs aux nouvelles manifestations, en précisant que les tarifs actuellement en vigueur restent inchangés.

<b>GRANDE SALLE</b>		
<b><u>MANIFESTATIONS</u></b>	<b><u>PERSONNES EXTERIEURES A LA COMMUNE</u></b>	<b><u>PERSONNES HABITANTS LA COMMUNE</u></b>
Concours de cartes Lotos – Arbres de Noël	100 €	60 €
Mariages – Réunions de famille	250 €	130 €
Dîners dansants – Banquets Bals	250 €	130 €
Réunions – Assemblées générales	GRATUIT 1 FOIS PAR AN + FACT EDF/GDF	GRATUIT 1 FOIS PAR AN + FACT EDF/GDF
Vin d'honneur	70 €	50 €
Location suite à décès	GRATUIT	GRATUIT
Traiteur, Professionnel Expositions, Ventes au déballage	300 €	300 €
Forfait location vaisselle	50 €	50 €
Frais d'électricité au Kwh	0.20 €	0.20 €
Frais de gaz au M3	4 €	4 €

<b>PETITE SALLE</b>		
<b><u>MANIFESTATIONS</u></b>	<b><u>PERSONNES EXTERIEURES A LA COMMUNE</u></b>	<b><u>PERSONNES HABITANTS LA COMMUNE</u></b>
Concours de cartes Lotos – Arbres de Noël	50 €	30 €
Mariages – Réunions de famille	125 €	80 €
Dîners dansants – Banquets Bals	125 €	80 €
Réunions – Assemblées générales	GRATUIT 1 FOIS PAR AN + FACT EDF/GDF	GRATUIT 1 FOIS PAR AN + FACT EDF/GDF
Vin d'honneur	40 €	25 €
Location suite à décès	GRATUIT	GRATUIT
Traiteur, Professionnel Expositions, Ventes au déballage	150 €	150 €
Forfait location vaisselle	15 €	15 €
Frais d'électricité au Kwh	0.20 €	0.20 €
Frais de gaz au m3	4 €	4 €

Et DIT que ces tarifs complémentaires s'appliqueront à compter du **20 juin 2014**.

**6°) – TARIFS REMPLACEMENT DE LA VAISSELLE – SALLES POLYVALENTES**

**FIXE** les nouveaux tarifs de remplacement de la vaisselle relatifs à la grande salle ainsi qu'à la petite salle, applicables au 20 juin 2014.

***Le règlement intérieur, la convention-type, les tarifs de location et de remplacement de la vaisselle peuvent être consultés et sont disponibles au secrétariat de la Mairie.***

**7°) – COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS – DESIGNATION DES MEMBRES**

**DESIGNE** pour faire partie de la commission communale des impôts directs, les contribuables ci-après :

**Membres titulaires** : Henri PEGON – Gérard FARNIER – Daniel BOURGEON – Guillaume FARNIER – Andrée DAUVERGNE – Marie-Hélène MAGNY – Charles DESPIERRES – Thérèse DUMOUX – Boris CARON – Christian LAUZANNE – Colette RISSO – Marcel DUMAS

**Membres suppléants** : Patrick BERLAND – René THOMAS – Patrick PLANAT – Pierre BEAUCHAMP – Michel MERLIN – Hugues GIRERD – Hubert BRIVET – Danielle LIODENOT –

Jean-François CHATELLIER – Stéphane MURE – Ludovic DAVID – Nathalie KRZEMINSKI

*Etant ici stipulé que seulement 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront choisis par la Direction des Services Fiscaux.*

**8°) – CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – Attribution d’indemnités de conseil et de confection des budgets**

**DECIDE :**

- De demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d’accorder l’indemnité de conseil au taux maximum.
- De lui accorder également l’indemnité de confection des documents budgétaires au taux maximum.

**9°) – COMMISSION COMMUNALE « CIMETIERE » - Modificatif – Membre supplémentaire**

En prévision du lancement de la procédure de reprise des concessions funéraires avant la Toussaint,

**ACCEPTÉ** de modifier la composition de la commission « cimetière » en y ajoutant un membre supplémentaire, à savoir : **Monsieur Bernard CHARVON**, habitant de la Commune et ancien directeur des P.F.G.

**10°) – PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU SIVOS DE MARCIGNY – Gymnase du C.E.S. Jean Moulin – Année scolaire 2013/2014**

**ACCEPTÉ** de prendre en charge la participation communale de 24.50 € aux frais de fonctionnement engagés par le SIVOS de Marcigny pour l’enfant originaire de la Commune de Versaugues, ayant fréquenté le C.E.S. Jean Moulin de Marcigny durant l’année scolaire 2013-2014.

**11°) – SUBVENTION COMPLEMENTAIRE DE FONCTIONNEMENT 2014**

**DECIDE** d’allouer une subvention complémentaire exceptionnelle de fonctionnement d’un montant de **500 €** à l’Amicale des Volontaires du Sang de Versaugues « La Fraternelle », afin de financer partiellement l’anniversaire des 50 ans de la création de l’Association.

**12°) – RECENSEMENT DE LA POPULATION – ANNEE 2015**

**PREND ACTE** que la Commune de Versaugues sera concernée par les opérations de recensement de la population qui se dérouleront du **15 Janvier au 14 Février 2015**.

**PREND ACTE** qu’un arrêté du maire sera pris afin de désigner **M. Patrick BERLAND en qualité de coordonnateur communal**, assisté dans ses fonctions par Mme Colette RISSO

**13°) – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**Frais de scolarité**

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion d’informations du 13 juin 2014 à laquelle les parents des enfants inscrits au RPI d’Anzy-Montceaux-Vindecy étaient conviés.

Il explique qu'après s'être entretenu avec les Maires d'Anzy-le-Duc, Montceaux l'Etoile et Vindecy, il s'est avéré impossible de diminuer le coût des frais de scolarité, vu le transport en car des élèves pour les emmener au restaurant scolaire. 5 enfants de Versaugues sont concernés au tarif annuel de 960 € chacun.

Quant à l'école de Poisson, celle-ci s'alignera, à partir de l'année scolaire 2014/2015, sur le tarif de l'école de Saint-Yan, soit 650 € par enfant. 3 élèves de Versaugues sont concernés.

### **Concours des Villes et Villages fleuris**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée communale de l'inscription de la Commune au concours des villes et villages fleuris. Le jury départemental fera une visite dans notre Commune **le Mardi 22 juillet 2014 à 16 heures.**

**Les particuliers intéressés par le concours des maisons fleuries peuvent venir retirer un bulletin d'inscription à la Mairie et envoyer leur dossier avant le 31 août 2014.**

### **Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée communale d'un courrier du S.I.E.B. nous demandant de recenser les besoins concernant des projets de travaux d'extension de réseaux d'eau potable pour l'année 2015. Il a été signalé qu'une grosse canalisation située à La Loge cassait régulièrement et occasionnait des désagréments aux abonnés. Les travaux de réparations sont programmés pour 2015.

### **Transports scolaires**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil de la lettre du Conseil Général en date du 21 Mai 2014 en réponse au courrier adressée par la Commune, nous informant qu'un agent de la Direction des Transports et de l'Intermodalité prendra contact prochainement avec la Mairie, afin de recenser précisément les élèves envisageant de prendre le car au Bourg. Le règlement départemental des transports scolaires prévoit un minimum de 4 élèves pour toute création de point d'arrêt hors itinéraire.

### **Cimetière – Procédure de reprise des tombes**

Dans le cadre de la mise en place avant la Toussaint de la procédure de reprise partielle des tombes, une réunion de la commission « cimetière » est programmée **MARDI 15 JUILLET 2014 à 19 HEURES au Cimetière. Les conseillers intéressés, mais ne faisant pas partie de la commission, peuvent également venir.**

### **Courses cyclistes**

- Dimanche 22 juin 2014 : Course cycliste « Prix de Montceaux-l'Etoile » organisée par l'Etoile cycliste de Marcigny
- Samedi 19 juillet 2014 : Course cycliste « Prix de Versaugues » organisée par Paray-le-Monial Cyclisme. Elle aura lieu le jour de la kermesse

### **Remise des atlas aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup>**

Monsieur le Maire tient à préciser que la cérémonie concernera 3 élèves au lieu de 4 (Muriel BAUDIN – Déborah BORDAT et Jérôme BONIN). Une calculatrice et un atlas leur seront offerts.

### **Commission de révision de la liste électorale**

Messieurs DEVERCHERE Robert et MAMESSIER Hubert, respectivement délégués de l'administration et du Tribunal de Grande Instance, ont décidé d'arrêter leurs fonctions.

Afin de pourvoir à leur remplacement, il y a lieu de proposer trois nouvelles personnes susceptibles de représenter l'Administration et trois nouvelles personnes susceptibles de représenter le Tribunal de Grande Instance., à savoir :

- Isaure DANJOUX, Guy PEGON et Colette RISSO (pour l'Administration)
- Denise BERLAND, Jean-Paul LAMETERIE et Nathalie KRZEMINSKI (pour le T.G.I.)

Une seule personne sera sélectionnée pour chaque instance représentative.

### **Urbanisme**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil des différentes demandes de certificats d'urbanisme relatives aux ventes ci-après :

- Vente par les Consorts CHOQUET de la maison d'habitation située « Le Bessay »
- Vente par les Consorts DRUGEON de la maison d'habitation située « A la Roue »
- Vente par M. BIGNON Nicolas de la maison d'habitation située « Le Rourat »
- Vente par les Consorts GABRIEL-MICHEL de la maison d'habitation située « Le Rourat », sous réserve de la signature de l'acte définitif courant septembre.

### **Bancs extérieurs**

La remise en état des bancs extérieurs de la place est prévue au programme de manière progressive.

### **Projet de prime naissance**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée son projet de « prime d'accueil » à la naissance des enfants. Ce projet est en cours d'étude et demande encore quelques réflexions avant d'aboutir vers la fin de l'année.

### **Opération « Voisins vigilants »**

Suite à une recrudescence des vols sur le canton et également sur notre Commune, Monsieur le Maire a demandé à la Gendarmerie de Paray-le-Monial d'organiser une réunion d'informations ouverte à tous les habitants à l'effet de les sensibiliser à l'opération « Voisins vigilants » et de les renseigner sur toutes les précautions à prendre, les escroqueries à la carte bancaire, les escroqueries faites aux personnes âgées, les vols sur les exploitations agricoles et pour les vacances et week-end « Opération vacances tranquilles » menée par la

Gendarmerie.

**Cette réunion est prévue VENDREDI 12 septembre 2014 à 19 Heures.**

**Tours d'arrosage des fleurs**

Un tour d'arrosage des fleurs est prévu pour le week-end entre les membres du conseil.

**Machine à glaçons de l'Amicale des Donneurs de Sang**

Des réflexions sont en cours au sujet de la mise à disposition de la machine à glaçons par l'Amicale des Donneurs de Sang à la Commune.

**Remise de Médailles « Vermeil » (30 ans)**

Une cérémonie de remise de médailles à Messieurs Gilles FARNIER et Armand BORDE est prévue avant la fin de l'année. Nous attendons la confirmation de Monsieur le Sous-Préfet sur sa disponibilité à être présent à la date fixée qui vous sera communiquée lors du prochain conseil.

**Congés d'été du personnel)**

- Laure BIGNON : du 14/07 au 27/07/2014 et du 04/08 au 17/08/2014 (les locations seront assurées)
- Dominique PLET : du 25/08/2014 au 14/09/2014 (secrétariat de la Mairie)
- Emile SIMON : du 15/08 au 24/08/2014 et du 08/09 au 21/09/2014

***Nous venons d'apprendre le décès de la maman de Jean-François CHATELLIER.  
Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal présentent leurs sincères  
condoléances à la famille et partagent leur peine en de telles circonstances.***

**Le prochain Conseil Municipal est fixé à VENDREDI 10 OCTOBRE 2014 à 20 H**

***Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt trois heures cinquante***

Fait à Versaugues le 20 juin 2014

Le Secrétaire de séance,  
**Christophe BORDE**  
***Vu pour accord***

Le Maire,  
**Louis ACCARY**